

AVIS PUBLIC

ADOPTION DE RÈGLEMENTS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire de l'arrondissement d'Outremont, que lors de sa séance extraordinaire tenue le 4 juillet 2019, le conseil de l'arrondissement a adopté les règlements suivants :

- le règlement **AO-452** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171), le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2019) (AO-419) et le Règlement sur l'occupation du domaine public (AO-48)* ». L'objet de ce règlement vise à :
 - remplacer les annexes H, H.1 et H.2 du règlement 1171 dans le cadre de la refonte de la réglementation du stationnement de l'arrondissement d'Outremont;
 - d'établir, au règlement 1171, de nouvelles catégories de vignettes annuelles pour résidents à faible revenu et pour commerçants ainsi que des catégories de vignettes mensuelles et journalières;
 - d'apporter des ajustements au règlement sur les tarifs AO-419 afin d'ajouter des frais exigibles relativement aux vignettes de stationnement;
 - à abroger la notion d'occupation du domaine public pour les travailleurs de chantier au règlement AO-48.
- le règlement **AO-453** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise à modifier l'annexe C du règlement 1171 afin d'implanter un sens unique vers le sud sur la partie de l'avenue Wiseman comprise entre les avenues Van Horne et Lajoie.
- le règlement **AO-454** intitulé « *Règlement modifiant le Règlement relatif à la circulation et au stationnement (1171)* ». L'objet dudit règlement vise à modifier l'annexe C du règlement 1171 afin d'implanter un sens unique vers le nord sur la partie de l'avenue Stuart comprise entre les avenues Bernard et Ducharme.

Toute personne intéressée peut consulter ces règlements au Secrétariat d'arrondissement situé au 543, chemin de la Côte-Sainte-Catherine à Outremont, du lundi au jeudi de 8 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.

Montréal, le 10 juillet 2019

La Secrétaire de l'arrondissement,

Julie Desjardins, avocate

